

La microfinance : la fin de l'exclusion ?, Sylvain Allemand.
Ellipses, Paris, 2011, 180 p.

François Doligez

Numéro 322, octobre 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020733ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020733ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Doligez, F. (2011). Compte rendu de [*La microfinance : la fin de l'exclusion ?*, Sylvain Allemand. Ellipses, Paris, 2011, 180 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (322), 115–116. <https://doi.org/10.7202/1020733ar>

NOTES DE LECTURE

La microfinance: la fin de l'exclusion ?

Sylvain Allemand. *Ellipses*, Paris, 2011, 180 p.

Dans le prolongement du précédent ouvrage de l'auteur, en 2007, ce livre constitue une introduction accessible à la microfinance, à son histoire, aux acteurs de sa « nébuleuse » et à quelques-uns des débats qui traversent le secteur depuis l'introduction controversée en Bourse de Compartamos au Mexique (2007) et la crise de surendettement dans l'Etat de l'Andhra Pradesh, en Inde, depuis de 2010. Il restitue de façon honnête et équilibrée informations et analyses disponibles en français, sans trop céder aux effets de mode ou aux opportunités dont le secteur est familier (*lire, pour le Maroc*, Recma, n° 317), et ouvre à la diversité de ce qu'il se propose de dénommer les « microfinances » en évoquant l'épargne, l'assurance, les virements internationaux, etc.

S'il s'inscrit dans une approche globale et si, dans celle-ci, il privilégie les acteurs français du secteur dans leur double action (en France et à l'étranger), le « continuum » Nord-Sud évoqué (p. 35) masque en réalité des situations contrastées entre les pays moins avancés, où 90 % de la population n'est pas bancarisée, et les pays OCDE comme la France, où l'exclusion bancaire touche un peu moins de 10 % des adultes. En ce qui concerne l'évolution de la coopération internationale de la France dans le secteur, une partie de la poussière sous le tapis liée à certains échecs peu médiatisés (comme celui du Crédit mutuel du Sénégal) et les incidences de ces derniers sur les changements d'orientation (réorientation en 2001 de l'Agence française de développement au profit des institutions « matures » et du soutien aux dynamiques commerciales) ne sont pas abordées. Le dénombrement d'une réalité aussi multiforme n'est pas non plus chose aisée, comme le souligne

l'auteur (p. 37), et la place des coopératives, guère en vogue dans le secteur, est un peu passée sous le silence (Ouedraogo, Gentil, 2008; voir *l'encadré à la fin de cet article*). Si par exemple on s'en tient aux statistiques du Microfinance Information Exchange les plus souvent citées à l'échelle internationale, la microfinance compterait au Sénégal 250 000 emprunteurs à la fin 2009; or, à cette même date, le nombre de ses bénéficiaires dépasserait les 1,2 million de membres selon les statistiques du gouvernement sénégalais cela incite à approfondir le sens des chiffres énoncés à l'appui de la réussite du secteur. Pour une introduction complète à la microfinance, deux éléments semblent insuffisamment abordés. Le premier prolonge la présentation du cycle de développement du secteur en trois phases (p. 55) et rend compte du moment particulier de l'émergence de la microfinance. Celle-ci ne constitue pas uniquement, face au processus de monétarisation des économies, le prolongement des précédents historiques, dont l'économie sociale en Europe et en Amérique du Nord (p. 51), mais aussi dans d'autres contextes, y compris dans le Sud (Gentil, Fournier, 1993). A partir des années 70, il existe en effet un lien étroit entre l'essor des initiatives de microfinance et la débancarisation engendrée par la faillite des programmes et des banques publiques de développement issue des politiques de libéralisation financière, elles-mêmes induites par la crise de la dette des pays du Sud et, *in fine*, les bouleversements macrofinanciers à l'échelle mondiale. Le second élément a trait au rôle des pouvoirs publics (p. 102-103). En effet, ces derniers sont faiblement abordés dans l'ouvrage, alors qu'ils gardent un rôle déterminant dans la promotion et le « façonnage » du secteur, conformément aux orientations esquissées dans le livre bleu que les Nations unies ont rédigé en 2006, à l'occasion

de l'Année internationale du microcrédit. Mais ce rôle est probablement encore insuffisant pour faire de la microfinance un réel instrument de développement. Malgré les partisans du laisser-faire ou de l'autorégulation (y compris éthique), des modes de régulation publique plus incitateurs sont de plus en plus discutés face aux limites du secteur, notamment en milieu agricole et rural (Balkenhol, 2009 ; Morvant-Roux, 2009) ; même si reste à refonder « un véritable Etat stratège » (*Le Monde économie*, 13 septembre 2011, p. 5) susceptible de les mettre en œuvre sans être à nouveau capturé par les intérêts privés, en particulier financiers. **François Doligez**,
Iram, université de Rennes 1 ●

En complément de la bibliographie de l'ouvrage

- Balkenhol B., 2009, *Microfinance et politique publique*, PUF, Paris, 356 p.
- Gentil D., Fournier Y., 1993, *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers? Epargne et crédit en Afrique*, Syros, Paris, 271 p.
- Morvant-Roux S. (dir.), 2009, *Microfinance pour l'agriculture des pays du Sud*, rapport « Exclusion et liens financiers 2008-2009 », *Economica*, 453 p.
- Nations unies, 2006, *Construire des secteurs financiers accessibles à tous*, New York, 202 p.
- Ouédraogo A., Gentil D. (coord.), 2008, *La microfinance en Afrique de l'Ouest: histoires et innovations*, CIF-Karthala, Paris, 307 p.

1960-2010: cinquante ans de fidélité à l'économie sociale ou les « virtuosités possibilistes »

Jean-Bernard Gins.

Editions Sillages, 2011, 140 p.

Si l'économie sociale se doit de valoriser le collectif, la conviction et l'engagement individuels des dirigeants, qu'ils soient administrateurs (nécessairement militants) ou cadres salariés, sont des leviers essentiels de la dynamique des organisations. En témoigne l'itinéraire de Jean-Bernard Gins, jeune diplômé recruté à la fin des années 50 par le Crédit coopératif, où il

effectuera toute sa carrière. Lorsque la fondation est créée en 1984, il en devient le secrétaire général, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite. Dans ce petit ouvrage, il évoque ce temps où « la banque de l'économie sociale » n'était guère connue du public, bien que la Caisse centrale du Crédit coopératif ait été un acteur important du renouveau coopératif pendant la reconstruction. Au cours des années 60, l'auteur a contribué au désenclavement du Crédit coopératif, autour duquel il s'est efforcé de tisser, avec les mutuelles assurances, les mutuelles santé et les associations, un véritable réseau de l'économie sociale, avant même que le terme ne soit exhumé par Henri Desroche. Rien d'étonnant, donc, à ce que ce rassembleur intuitif ait été l'un des fondateurs du Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives (Cnlamca), ancêtre du Ceges, en 1970.

Le lecteur éclairé sur l'économie sociale n'apprendra rien de nouveau sur les grands débats qui ont traversé le mouvement. Il y glanera, en revanche, des informations sur quelques épisodes méconnus de l'évolution des branches coopératives, comme le projet inabouti de mariage, en 1975, entre le Crédit coopératif et le Crédit mutuel. Un échec que l'auteur impute autant aux divergences idéologiques entre démocrates chrétiens et socialistes laïques qu'à des incompatibilités structurelles. J.-B. Gins montre également comment l'essor des coopératives commerciales – auquel a participé le Crédit coopératif à partir de 1962 – a pu constituer un frein au populisme poujadiste des petits détaillants, confrontés à l'apparition des grandes surfaces. Au détour d'une anecdote, il rappelle encore que l'image « socialisante » du Crédit coopératif a longtemps compliqué ses relations avec le CNPF.

Sont évoquées avec chaleur les grandes figures de Pierre Lacour et Henri Desroche. Jamais à court d'inventivité lexicale, celui-ci loua les « virtuosités possibilistes » de Jean-Bernard Gins! Comme dans toute autobiographie, l'auteur règle parfois ses comptes, égratignant au passage quelques personnalités... Il ne nous appartient pas de juger du bien-fondé des stratégies mises